



# L'OFFICIER MARINIER

Juillet - Août 2009  
64<sup>ème</sup> année n° 317



PÉRIODIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES (F.N.O.M.)

## Sommaire

|   |          |
|---|----------|
| La Loi de programmation...                  | 1        |
| C.A. ARTIGUES                               | 2 à 4, 8 |
| Informations générales                      | 5        |
| C.S.F.M.                                    | 5, 11    |
| Congrès VICHY 2010                          |          |
| Programme - Inscriptions                    | 5 à 7    |
| Bureau National                             | 8        |
| Informations sociales et<br>Administratives | 9 - 10   |
| Vie des associations                        | 11       |
| Nécrologie                                  | 11       |
| Souvenirs                                   | 12       |
| Coin lecture                                | 12       |

## La loi de programmation militaire « 2009 - 2014 »

a été votée à l'Assemblée Nationale le 16 juin 2009.

« *La crise ne touche pas les armées* » paraît-il !

Pourtant cette loi de programmation prévoit que les effectifs globaux des armées passeront de 271.000 civils et militaires en 2008 à 225.000 en 2014 - 2015.

Une baisse de 17 % des effectifs sur cinq ans ; C'est une réforme historique si cela n'est pas une crise ! Mais on n'a encore jamais vu une telle réduction dans aucun autre ministère. Cette réduction de la masse salariale permettrait de financer certains programmes et un plan d'amélioration de la condition du personnel civil et militaire (PACP) pour compenser les sujétions et valoriser les compétences. Il sera financé au sein de la masse salariale du ministère de la Défense à hauteur de 89 M d'euros en 2009, 115 M d'euros en 2010 et 97 M d'euros en 2011...

Cela ne compensera pas la disparition d'aide aux marins : suppression des SAM (service approvisionnement des marins), suppression des traitements de table sur les bâtiments, de la prime d'habillement. Rationalisation et externalisation des cercles et mess conduisent inévitablement vers une dégradation des services.

L'environnement social n'est pas à la hauteur des restructurations de nos armées.

Les militaires n'ont pas de Comité d'Entreprise pour améliorer leur qualité de vie. Il faudrait inventer un système équivalent au civil où 1 % de la masse salariale est versée au CE.

La suppression de la péréquation pour les retraités n'a pas eu de retombées sensibles sur l'amélioration de la condition des militaires.

Souhaitons que cette réduction d'effectifs de 46.000 militaires permette de valoriser correctement le travail et la vie de nos militaires, car les missions et les opérations extérieures ne faiblissent pas dans un contexte international toujours inquiétant..

Le BUREAU NATIONAL

**Venez  
nombreux  
au congrès  
2010  
à VICHY et  
découvrez  
l'Auvergne !**

<http://www.vichy-tourisme.com/>

